



CFE

- Création, reprise d'entreprise
- Modification (changement d'adresse, de statut, de gérant...)
- Cessation d'activité
- ACCRE
- Carte de commerçant ambulant
- Carte professionnelle des activités immobilières

Export



- Visas documents Export
- Carnets ATA



Apprentissage

- Contrat d'apprentissage
- Taxe d'apprentissage

4 accueils de proximité pour vous faciliter la vie

La Roche-sur-Yon

16 rue Olivier de Clisson - CS 10049
85002 - La Roche-sur-Yon Cedex

CFE ▶ tél : 02 51 45 32 22
cfe@vendee.cci.fr
agentimmo@vendee.cci.fr

Export ▶ tél : 02 51 45 32 86
gefi@vendee.cci.fr

Apprentissage ▶ tél : 02 51 45 32 33
apprentissage@vendee.cci.fr

Challans

Maison de l'Economie, Parc Tertiaire 3
1 rue Owen Chamberlain
85300 - Challans

Fontenay-le-Comte

Maison de l'Entreprise et du Territoire,
16 rue de l'innovation
85200 - Fontenay-le-Comte

Les Herbiers

Pôle Téliance, Bâtiment A
2 rue de l'Oiselière
85500 - Les Herbiers



Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée
16 rue Olivier de Clisson - CS 10049
85002 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél : 02 51 45 32 32 - Fax : 02 51 62 72 17

Formalités d'entreprise Simplifiez-vous la vie !





Vos démarches en ligne : simples, pratiques et fiables !

Plus besoin de remplir un imprimé !

Grâce à notre service en ligne, gagnez en temps et en efficacité en effectuant toutes vos formalités administratives via notre site :

www.vendee.cci.fr

Besoin d'un conseil ?
D'une précision ?
Nos conseillers restent
à votre écoute au

 02.51.45.32.22

pour vous renseigner
et vous aiguiller jusqu'à
l'aboutissement de
votre démarche.

Suivez à tout moment
l'avancement de votre
dossier.

Vous pouvez suspendre
et sauvegarder votre
saisie, puis la reprendre
quand vous le sou-
haitez pour la modifier
ou la finaliser.

Vous décidez vous-
même du moment

de la transmission de votre
dossier. Tout le reste se fait
automatiquement.



Notre service Premium : un accompagnement sur mesure

Avec le Service **Premium**, bénéficiez d'une prise en charge personnalisée de l'intégralité de vos démarches ! C'est pour vous l'assurance d'un dossier adapté aux besoins de votre entreprise et un gain de temps précieux.

- Rendez-vous individuel avec votre conseiller formalités, qui sera votre interlocuteur privilégié,
- Diagnostic et information personnalisés pour optimiser les formalités adaptées à votre situation,
- Assistance sur mesure tout au long de la constitution de votre dossier,
- Contrôle de la conformité et de la cohérence des informations déclarées,
- Traitement et suivi de la formalité et transmission aux organismes concernés.



Le service Classique : constituez seul votre dossier de formalités

Contactez-nous pour obtenir la liste des pièces justificatives et des formulaires à remplir.

Complétez vous-même votre dossier et remettez-le dans l'un de nos points d'accueil aux heures d'ouverture ou enregistrez-vous en ligne sur :

www.vendee.cci.fr

Nos services:

- Contrôlent la conformité des éléments que vous leur aurez remis,
- Vous adressent un récépissé de dépôt,
- Enregistrent votre dossier,
- Transmettent votre dossier aux différents organismes concernés.

